Ville de Bruxelles Mme G. SCHILLEBEECKX Département Urbanisme Plans et autorisations Boulevard Anspach, 6 1000 Bruxelles

Bruxelles, le

V/Réf.: 70A/03

 $N/R\acute{e}f.: \quad AVL/AH/BXL\text{--}2.1422/s350$

Annexe: plans

Madame,

Objet : BRUXELLES. Rue A. Dansaert, 15-27. Dossier de permis d'urbanisme modificatif.

Demande d'avis de la Commission de Concertation.

Dossier traité par M. V. Schuermans.

En réponse à votre courrier du 17/06/04, réceptionné le 22/06/04, nous avons l'honneur de vous communiquer qu'en sa séance du 30/06/04 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande de régularisation porte sur la modification des façades et toitures des immeubles repris sous rubrique, ainsi que sur la création d'une galerie commerciale en intérieur d'îlot et sur la modification de la destination du sous-sol de parkings en commerces.

Vu que la modification du projet initial ne semble pas avoir d'impact sur les bâtiments protégés appartenant au complexe d'immeubles, cette demande n'appelle pas de remarques particulières de la part de la C.R.M.S.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO Secrétaire J. DEGRYSE Président

c.c.: A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.